



2018 DPE 26 Subventions (161.660 euros) et conventions avec neuf associations gestionnaires de recycleries.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa stratégie « zéro déchet », la Ville de Paris soutient le réemploi et la réparation des objets. Prolonger la durée de vie des biens d'équipement est un véritable levier pour la réduction des déchets et constitue à ce titre un des piliers de l'économie circulaire, démarche fondée sur la consommation responsable et l'approvisionnement durable.

Dans la continuité de la démarche menée depuis plus de 10 ans, la Ville de Paris a adopté au Conseil de Paris en novembre 2017 son nouveau Programme Local de Prévention de Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), dont l'objectif est de réduire de 10 % le tonnage des déchets ménagers et assimilés (DMA) entre 2010 et 2020. Ce document comprend un plan d'action pluriannuel, décomposé en 20 actions organisées selon 6 axes stratégiques. L'axe 3 s'intitule « donner une seconde vie aux déchets occasionnels » et comprend le soutien à l'activité des recycleries (action 9). Ces établissements, dont l'activité est d'assurer la collecte de dons, leur remise en état et leur revente, constituent un levier local pertinent pour promouvoir le réemploi des objets et l'éducation à l'environnement du grand public. Les recycleries parisiennes remplissent donc une véritable mission de service public et peuvent à ce titre bénéficier du soutien de la collectivité parisienne.

L'objectif de la mandature est de mailler l'ensemble du territoire parisien de recycleries et d'atteindre à l'horizon 2020 la mise en œuvre de 20 recycleries.

Le 1^{er} semestre 2018 est marqué par l'ouverture de deux recycleries, La Textilerie (10^e) et La Recyclerie Sportive (17^e).

En juin 2018, 10 recycleries sont ainsi en activité : La Textilerie (10^e), La Petite Rockette (11^e), Ma Ressourcerie (13^e), La Ressourcerie Créative (14^e), La table des matières (14^e), 1000 collectes (17^e), La Recyclerie Sportive, La Ressource de Belleville (20^e), Emmaüs Coup de Main (20^e) et Emmaüs Défi (19^e).

Cette année, sur ces 10 recycleries, 9 (toutes sauf Emmaüs Défi) sollicitent le concours de la Ville de Paris pour obtenir un soutien financier au développement ou au démarrage de leur activité. Plusieurs d'entre elles ont également reformulé leur souhait d'accéder gratuitement aux espaces tri parisiens pour valoriser leurs déchets ultimes.

Pour Emmaüs Défi, qui ne sollicite pas de subvention, une convention d'objectifs et de moyens avec la Ville de Paris, pour l'évacuation des déchets de son centre, situé sous le marché couvert rue Riquet dans le 19^e, a été signée en 2017 (délibération 2017 DPE 50). L'association bénéficie également d'un bail emphytéotique administratif renouvelé en décembre 2016 pour 40 ans (2016 DAE 346).

Pour chaque association sollicitant un soutien financier, une convention financière, d'une durée d'un an, formalise les engagements avec la Ville de Paris. Elles prévoient notamment que les recycleries

poursuivent leur ancrage territorial, en développant la sensibilisation des Parisiens à la réduction des déchets et au réemploi, et amplifient les flux d'objets collectés. Elles proposent également de développer des partenariats extérieurs, afin d'améliorer la valorisation des dons et réduire les quantités de déchets dits « ultimes ». Il vous est ainsi proposé neuf conventions pour neuf recycleries : La Textilerie, La Petite Rockette, Ma Ressourcerie, La Ressourcerie Créative, La Table des Matières, 1000 collectes, La Recyclerie sportive (Association 3S : Séjour Solidaire Sportif), La ressource de Belleville (association « Du Bleu dans les Yeux ») et Emmaüs Coup de Main.

Ces conventions intègrent des dispositions sur les modalités d'accès gratuit aux Espaces tri pour les recycleries ayant sollicité la Ville : La Petite Rockette, Ma Ressourcerie, 1000 collectes, Du Bleu dans les Yeux, La recyclerie sportive et Coup de Main. Elles précisent notamment les seuils des volumes de dépôts, l'obligation de respect du règlement intérieur du site et des règles de sécurité ainsi que les conditions à respecter quant à la traçabilité des déchets apportés. En effet, une recyclerie n'est pas en capacité de valoriser la totalité des dons collectés. Pour réduire leur production de déchets ultimes, certaines ont fait le choix de sélectionner les apports pour ne pas stocker des objets trop volumineux (mobilier, matelas...) ou non valorisables. Malgré cela, elles génèrent a minima 10% de déchets dits ultimes qu'elles ont en charge d'éliminer. A défaut d'accès en Espace tri, ces déchets « ultimes » sont déposés dans les bacs dédiés aux déchets d'activités économiques résiduels et ne sont donc pas valorisés. Cet accès en Espace tri leur permet donc de mieux gérer les flux et le stockage des dons dans des espaces particulièrement contraints.

Donner l'accès aux Espaces tri à l'ensemble des structures en ayant fait la demande représente un soutien en nature estimé à environ 34.000 euros par an, au regard des coûts de traitement des tonnages de déchets ultimes produits par ces associations.

Vous trouverez ci-dessous un descriptif de l'activité et des projets des recycleries qu'il est prévu de soutenir dans le cadre de la présente délibération :

A. La Textilerie (10^e)

L'association La Textilerie a ouvert en mars 2018 dans un local Semaest du 10^eme arrondissement (22 rue Château Landon), un espace dédié au textile écoresponsable, dans le but de réduire les déchets textiles et de sensibiliser les Parisiens à une consommation raisonnée en matière d'habillement, tout en valorisant leur potentiel d'action. Dans ce lieu, le public pourra apprendre à fabriquer des vêtements qui vont durer, à les réparer, les personnaliser, les transformer. Une boutique propose des tissus écologiques (en coton et lin biologiques, ou issus de fibres recyclées), ainsi que des pièces de créateurs engagés dans une démarche d'écoconception et de réutilisation de la matière. L'espace recyclerie permet à chacun de déposer ses vêtements usagés, pour qu'ils soient triés et transformés par les usagers ou revendus en boutique.

Je vous propose de soutenir le projet de recyclerie de cette association pour un montant de 6.000 euros au titre de l'exercice 2018.

B. La recyclerie « La Petite Rockette » (11^e)

L'association « La Petite Rockette » a pour activité initiale la gestion d'une plateforme urbaine d'animation culturelle, puis, depuis 2011, d'une recyclerie. Avec le soutien de la Ville, la Petite Rockette a créé cet établissement au 62 rue Oberkampf (11^e), dans un immeuble voué à la réalisation de

logements sociaux. Bien ancrée dans le 11^e arrondissement elle assume alors pleinement son activité de recyclerie par la collecte de dons et la sensibilisation des Parisiens. En 2013, l'association a dû quitter son local puis réaménager sur un site plus spacieux situé au 125, rue du Chemin Vert (11^e). Elle a également ouvert une nouvelle boutique « La Toute Petite Rockette », rue de la Folie Méricourt (11^e), exclusivement consacrée aux activités textiles. Début 2014, elle crée un « Repair café » (« La Troclette »), sur le lieu de la recyclerie, véritable espace de réparation, de sensibilisation et de promotion du « Do it yourself ».

Un local de réemploi, dans lequel les Parisiens peuvent déposer les objets dont ils souhaitent se débarrasser, est mis à disposition de l'association à l'Espace tri de la Porte de Pantin (délibération 2017 DPE 34).

Enfin, La Petite Rockette a ouvert un atelier vélo dans le 11^e et envisage d'ouvrir au second semestre 2018 une deuxième recyclerie dans le 12^e arrondissement.

Je vous propose de soutenir le développement de cette recyclerie pour un montant de 33.516 euros au titre de l'exercice 2018, de lui autoriser l'accès, à titre gratuit et sous conditions, à l'Espace tri de la Porte des Lilas (20^e) pour y déposer ses déchets ultimes et de mettre à disposition, à titre gratuit et sous conditions, un local de réemploi pour la reprise d'objets réemployables à l'Espace tri de la Porte de Pantin (19^e).

C. La recyclerie « Ma Ressourcerie » (13^e)

Située au 126 avenue d'Italie (13^e), Ma ressourcerie est la nouvelle dénomination de la recyclerie « Studio Carton » suite à sa reprise, fin 2013, par une nouvelle équipe. Après s'être attachée à redresser les comptes et aménager son nouveau local, l'association a poursuivi en 2017 sa stratégie de professionnalisation de l'activité et de développement des collectes. Ainsi, en 2017, Ma ressourcerie a collecté 113,5 t de vêtements, livres et objets, contre 106 t en 2016, 73 t en 2015 et 40 t en 2014. La majeure partie a été mise en vente à des prix solidaires dans la boutique associative de réemploi du 126 avenue d'Italie afin de lutter contre l'exclusion tout en contribuant à la sensibilisation au réemploi et à la lutte contre le gaspillage. Le reste a été dirigé vers des filières de réemploi et de recyclage en partenariat notamment avec l'association AMELIOR pour le textile et les objets (qui sont revendus par les "Biffins" aux Puces de Montreuil ou déposés dans les boîtes du Relais) et le lycée Ponticelli du 13^e pour les DEEE. Le nombre de bénéficiaires a été de 44.500 en 2017 contre 47.500 en 2016, 36.000 en 2015 et 19.000 en 2014.

L'activité de cette recyclerie a également permis de sensibiliser environ 47 000 personnes au réemploi au travers de nombreuses actions tout au long de l'année (donateurs, visiteurs de la boutique, participants aux ateliers, repair café, Ressourcerie itinérante...).

Je vous propose de soutenir le projet de cette association pour un montant de 18.354 euros au titre de l'exercice 2018, et de lui autoriser l'accès, à titre gratuit et sous conditions, à l'espace tri de la Poterne des peupliers (13^e) pour y déposer ses déchets ultimes.

D. La recyclerie « La Ressourcerie Créative » (14^e)

L'association « La Ressourcerie Créative » a été constituée le 26 janvier 2015 pour entreprendre la création d'une recyclerie dans le 14^e arrondissement de Paris. Elle s'est installée provisoirement, en raison d'un projet d'éco-quartier en 2018, au 82 Avenue Denfert-Rochereau (14^e), sur un espace du site

de l'ancien hôpital St-Vincent de Paul (les grands voisins) et a démarré son activité en septembre 2015. L'équipe est constituée de 4 salariés dont 2 en insertion (3 ETP).

Pour sa première année complète d'activité, la Ressourcerie Créative a collecté 128 tonnes d'objets. Une grande partie de ces objets sont redistribués à des personnes en grande précarité hébergées sur l'éco-site des Grands-voisins : des meubles, de la vaisselle, des textiles. L'association a conclu en 2016 des partenariats avec Ecologic pour ses DEEE, Rejoué pour les jouets ou encore la recyclerie sportive pour d'une part, augmenter son taux de valorisation, et d'autre part ne pas refuser de dons. Les quelques déchets ultimes sont déposés dans des bacs. Ainsi la recyclerie n'a pas exprimé le besoin d'un accès en espace tri.

Sur le volet sensibilisation, la ressourcerie créative accompagne des citoyens, des consommateurs, des salariés, vers un changement de comportement en faveur de la réduction des déchets. Le contact s'établit lors des collectes de dons, des ventes, ou lors des grands évènements (SERD, Fête de la Récup...). Enfin, l'association développe un programme de sensibilisation au réemploi vers les entreprises en organisant des ateliers pour les salariés.

Je vous propose de soutenir le projet de recyclerie de cette association pour un montant de 15.960 euros au titre de l'exercice 2018.

E. La ressourcerie culturelle « La Table des Matières » (14^e)

L'association « La Table des Matières », créée en janvier 2015, s'est fixée pour objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous et de contribuer au renforcement de liens sociaux à partir d'une activité de revente de biens culturels d'occasion. Elle a débuté son activité en septembre 2016 dans un local situé au 51 rue de l'Abbé Carton dans le 14^e et compte 1,6 ETP en contrat aidé.

Cet espace est un lieu de vente, d'échange et de prêt de biens culturels d'occasion : livres, CD/DVD rom, jeux vidéo, vinyles... L'association propose également le dépôt-vente d'instruments de musique ou de tableaux, ainsi qu'un espace de convivialité et de partage : le café associatif.

L'objectif de l'association est de poursuivre son ancrage dans le quartier et de diversifier ses activités (repair café, vente en ligne, repas solidaires...)

Je vous propose de soutenir le projet de recyclerie de cette association pour un montant de 3.990 euros au titre de l'exercice 2018.

F. La recyclerie « 1000 collectes » (17^e)

L'association 1000 collectes a été créée en 2015 et exerçait déjà une activité informelle de récupération, réutilisation et revalorisation d'objets dans une ancienne station-service du 17^e arrondissement. Cette association possède l'originalité de ne fonctionner qu'avec du bénévolat. Elle est bien ancrée dans le quartier, ce qui a permis d'attirer en moyenne 20 bénévoles chaque semaine. Suite à cette première expérience, elle a été accompagnée par le Réseau Francilien du Réemploi (REFER) et vient d'obtenir un local pour démarrer son activité de recyclerie généraliste au 132, rue de Saussure 17^e.

L'association va engager des travaux afin d'être en mesure de développer les collectes et professionnaliser son activité. Elle bénéficie pour ses déchets ultimes d'un accès provisoire en Espace tri qu'elle souhaite reconduire.

Je vous propose de soutenir le projet de recyclerie de cette association pour un montant de 15.960 euros au titre de l'exercice 2018 et de lui autoriser l'accès, à titre gratuit et sous conditions, à l'Espace tri de la Porte de la Chapelle (18e) pour y déposer ses déchets ultimes.

G. La Recyclerie sportive (17^e)

L'association 3S Séjour Sportif Solidaire est gestionnaire de la recyclerie Sportive qui collecte, répare et réemploie des équipements et matériels sportifs devant être jetés.

Depuis avril 2017, l'association avait ouvert une antenne provisoire aux Grands Voisins (14^{ème}), qui lui a permis d'amorcer son activité à Paris et qui propose une boutique solidaire mais aussi des ateliers d'autoréparation et de transformation du matériel sportif.

Depuis mars 2018, la structure s'est installée de façon pérenne, dans un local Paris Habitat situé Boulevard Bessières (17^{ème}). Il s'agit de la première activité de réemploi dédiée uniquement au sport à Paris, les produits seront récupérés aussi bien auprès de particuliers que de professionnels, soit directement à la boutique soit à travers la gestion de points d'apports disposés dans des centres de pratique sportive, dans des événements sportifs ou dans des magasins spécialisés.

L'association envisage de créer six emplois à Paris dès sa première année d'activité et de collecter 40 tonnes d'objets. Au-delà de son action sur la réduction de la production de déchets, l'activité déployée par la recyclerie permet aussi de faciliter l'accès de toutes et tous au sport, son action s'inscrit ainsi dans les engagements de progrès social et environnemental pris pour l'organisation à Paris des JO 2024.

Je vous propose de soutenir le projet de recyclerie de cette association pour un montant de 20.000 euros au titre de l'exercice 2018 et de lui autoriser l'accès, à titre gratuit et sous conditions, à l'Espace tri de la Porte de la Chapelle (18e) pour y déposer ses déchets ultimes.

H. La recyclerie « La Ressource de Belleville » (20^e)

L'association Du Bleu Dans Les Yeux porte un projet de recyclerie, « La Ressource de Belleville », dans le 20^e. Elle souhaite ainsi répondre à un double défi environnemental et social en contribuant à la préservation des ressources naturelles par le biais de la réduction des déchets, et en s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire. L'association prévoit également de participer à la vie locale en créant des emplois et en proposant un lieu de vie, générateur de lien social autour du réemploi et de l'économie circulaire.

Pour répondre à ces objectifs, l'association a ouvert en novembre 2017 dans un local rue des Rigoles dans le 20^{ème} arrondissement de Paris. La boutique solidaire mais aussi la création de La Fabrique, espace de réparation et de customisation du mobilier, ouvert à tous, et l'ouverture du Café associatif permettront de mettre en place différents processus de sensibilisation.

Je vous propose de soutenir le projet de recyclerie de cette association pour un montant de 15.960 euros au titre de l'exercice 2018, et de lui autoriser l'accès, à titre gratuit et sous conditions, à l'Espace tri de la Porte des Lilas (20^e) pour y déposer ses déchets ultimes.

I. La recyclerie «Coup de Main » (20^e)

L'association Coup de Main est une branche d'Emmaüs créée en 2013 afin de favoriser l'insertion de vendeurs à la sauvette (« biffins »), situés porte de Montreuil (20e). Le fonctionnement du projet est fondé sur le recrutement de personnes en grande difficulté, dans le cadre d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) s'articulant autour de trois sites différents, dont la structure assure la coordination d'ensemble : le local de vente situé au 70 rue Saint-Blaise, qui a ouvert en février 2012, la zone d'apport volontaire sur le rond-point de la Porte de Montreuil, inaugurée en 2014, et la zone de stockage et de réparation, au 56 boulevard Ney (18^e), en fonctionnement depuis mars 2015. Coup de main a également ouvert, en mai 2015, un nouvel espace de vente à Bagnolet, à proximité des puces de Montreuil. Bien situé, ce lieu permet de multiplier les débouchés pour les objets, face à la montée en puissance des activités de collecte et de revalorisation. L'association compte 30 salariés parisiens en insertion (22 ETP).

En 2016, l'association a collecté 364 tonnes d'objets (+42% par rapport à 2015) provenant de dons en apport volontaire et de collectes à domicile. Sur le plan de la valorisation, 71 % des objets collectés sont revendus en magasin ou donnés à des associations partenaires (Secours populaire, Le relais...). Le lancement des ateliers de valorisation (électroménager, réparation vélo...) à la Porte de la Chapelle, les partenariats avec Eco-mobilier pour les Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA) et Ecosystème pour les DEEE ont permis de réduire la part de déchets ultimes. L'accès aux Espaces tri de la porte de la Chapelle (18^e) et de la Porte des Lilas (20^e) reste toutefois nécessaire.

La diversification des partenariats et l'ouverture de la boutique de Bagnolet ont contribué à consolider les activités sociales et environnementales de la recyclerie. L'occupation du site du boulevard Ney étant provisoire, l'association recherche dès à présent de nouveaux locaux afin de poursuivre son activité.

Je vous propose de soutenir le projet solidaire de cette association pour un montant de 31.920 euros au titre de l'exercice 2018 et de lui renouveler l'autorisation d'accès, à titre gratuit et sous conditions, aux Espaces tri de la Porte de la Chapelle (18^e) et de la porte des Lilas (20^e) pour y déposer ses déchets ultimes.

Au final, je vous propose de m'autoriser à signer :

- six conventions financières pluriannuelles comportant une autorisation d'accès gratuit en Espace tri : une avec l'association « Ma Ressourcerie », une avec l'association « La Petite Rockette », une avec l'Association « 1000 collectes », une avec l'association « Du Bleu dans les Yeux », une avec "3S : Séjour Sportif Solidaire » et une avec l'association « Coup de Main » ;
- trois conventions financières annuelles : une avec « La Textilerie », une avec l'association « La Ressourcerie Créative » et une avec l'association « La Table des Matières ».

Les dépenses correspondantes seront imputées de la manière suivante : 161 660 euros (DPE) sur le chapitre 65, nature 65748, domaine P717 « éco. circulaire », destination 71000050, ligne VF 64005 du budget de fonctionnement de l'année 2018 de la Ville de Paris.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de
Paris